



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Incendie forêt de Tchernobyl et radioactivité en France

Question écrite n° 29013

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur l'incendie de forêt proche de la centrale nucléaire de Tchernobyl et ses possibles conséquences en terme de radioactivité en France. En effet, plus de 20 000 hectares sont partis en fumée en Ukraine depuis le 3 avril 2020 dans cet incendie qui mobilise plus de 400 pompiers. Cet incendie, qui a démarré près de la zone radioactive, fait craindre une forte hausse de la radioactivité. M. le député s'interroge quant aux conséquences de cet incendie, et plus particulièrement de la radioactivité éventuellement transportée par les masses d'air entre le lieu de cet incendie et la France en général et l'Alsace en particulier, d'autant plus qu'en Alsace il y a depuis la mi-avril 2020 très régulièrement des vents d'est. Il souhaite, d'une part, savoir quelles sont les informations dont dispose le Gouvernement au sujet de cet incendie et de ses conséquences, d'autre part, ce qui a été fait pour protéger la population française.

Texte de la réponse

Des incendies de grande ampleur se produisent chaque année en Russie, Biélorussie et Ukraine. Certains d'entre eux affectent les territoires contaminés par l'accident de Tchernobyl. Lors de ces événements, les masses d'air peuvent se charger en radioactivité et se déplacer vers l'Europe de l'Ouest et la France comme observé notamment en 2002 et 2010. Il est à noter que ces événements se traduisent jusqu'à présent par de très faibles élévations de la radioactivité dans l'air. Un tel incendie s'est déclaré le 4 avril 2020 en Ukraine dans la zone d'exclusion autour de la centrale de Tchernobyl. Ce type d'incendie peut conduire à la remise en suspension de césium 137 dans l'air. L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire a publié plusieurs notes d'informations les 7, 15, 17 et 24 avril 2020 qui exposent l'état de la situation et évaluent les conséquences que la propagation de masses d'air potentiellement contaminées du fait de ces incendies pour la France. Dans la dernière note publiée le 5 mai 2020, l'Institut national de recherche et de sécurité (IRSN) confirme que ces incendies sont désormais éteints. Elle présente la modélisation des trajectoires des masses d'air contaminées par les incendies et l'impact dosimétrique associé à partir des résultats de mesure de la radioactivité effectués par l'IRSN et ses partenaires scientifiques ukrainiens et européens. L'IRSN en conclut que l'ensemble des mesures, les résultats modélisés et les estimations dosimétriques associées confirment que ces incendies n'ont pas occasionné de conséquences environnementales et sanitaires en France.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29013

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3113

Réponse publiée au JO le : [13 octobre 2020](#), page 7128